

<https://www.ricochets.cc/Briancon-occupation-de-l-ancienne-ecole-du-Prorel.html>



Briançon : occupation de l'ancienne école du Prorel

- Les Articles -

Date de mise en ligne : vendredi 13 avril 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés



Cette nuit (11 avril 2018), une salle de l'ancienne école du Prorel a été réquisitionnée pour y accueillir des personnes exilées arrivant d'Italie. Ceci en réponse à l'expulsion de la gare du 10 avril, qui fut seulement une manière de rendre invisible la situation à Briançon en déplaçant le problème ailleurs.

Il n'y a pas de réelles solutions proposées, tous les espaces d'accueil sont saturés. Actuellement, une soixantaine de personnes dorment au Refuge Solidaire, et à Clavière vingt à cinquante personnes arrivent quotidiennement.

Rappelons que les exilé-es arrivent pour la plupart de Libye, où l'esclavage et la torture sont omniprésents, avant de traverser la Méditerranée dans des embarcations « de fortune » puis de rejoindre les campos d'Italie souvent gérés par la mafia.

En France, Collomb et Macron leur promettent l'invisibilité dans les PRAHDA (Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile) et l'enfermement dans des CRA (Centres de Rétention Administrative).

Il est temps de se questionner sur la « politique d'accueil digne et responsable » de l'Etat, considérant les personnes en exil comme une menace, ou au mieux des victimes. Jamais comme des êtres humains.

Il est temps de refuser les logiques de tri et d'enfermement. En réaction à cette politique dissuasive par « l'horreur » quotidienne et silencieuse, la réappropriation d'espaces communs est nécessaire.

Nous avons toutes et tous besoin de lieux vivants, ouverts, en interaction avec la population. Des lieux où les gens peuvent témoigner de leur réalité respective. Des lieux où nous pouvons commencer à imaginer du commun (ou du être ensemble) et faire l'expérience d'un partage concret.

Lundi 16 Avril, sera examinée en première lecture à l'assemblée, la « monstrueuse » loi « Asile et Immigration »

Nous devons refuser la logique de criminalisation et de pénalisation qui accentue la déshumanisation. Des appels sur tout le territoire ont été lancés pour des mobilisations afin d'exprimer et de rendre visible notre refus catégorique et notre détermination d'empêcher l'émergence d'une telle loi et des idées qu'elle véhicule.

L'OCCUPATION D'UN LIEU FAIT PARTIE DE CETTE MOBILISATION.

SOLIDARITÉ INCONDITIONNELLE AVEC TOUTES LES PERSONNES MATRAQUÉES PAR L'ETAT !

BESOIN DE SOUTIEN ET DE NOURRITURE, DRAPS, COUVERTURES, MATELAS, PRODUITS D'HYGIÈNE,

PAPIER- TOILETTE...

ENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX !!

► Contact : commedesoiseauxencage.chez.riseup.net

Post-scriptum :

et aussi, par ailleurs à Valence, une autre info : ASTI Drôme-Ardèche :

Protestation citoyenne nationale samedi 14 avril à VALENCE à 14h

En partenariat, l'ASTI Romans et l'ASTI Valence vous proposent de participer à la protestation citoyenne lancée dans de nombreuses villes françaises contre le projet de loi réformant le Code d'Entrée et de Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (CESEDA).

Nous vous donnons rendez-vous place porte neuve à Valence

SAMEDI 14 AVRIL À 14H et non le 7 comme prévu

Avec possibilité de faire une chaîne humaine

Nous vous invitons à venir vêtu.e.s de noir avec un foulard ou autre accessoire de couleur vive.

Nous vous proposons aussi de porter en dossard l'un des messages ci-dessous :

- NON AU DÉLIT DE SOLIDARITÉ
- DROIT AU TRAVAIL
- APPLICATION DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS HUMAINS
- OUVRONS LES FRONTIÈRES
- LIBERTE DE CIRCULATION
- ÉGALITE DES DROITS

► [Plus d'infos sur le site de l'ASTI](#)